

CENTRE D'HÉBERGEMENT CHARONNE : AIDE AUX DEVOIRS

➤ Localisation

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Charonne
43-45, boulevard de Charonne
75011 Paris
Métro : Avron ou Nation
Bus : 57

➤ Présentation du CHRS Charonne

Le CHRS Charonne accueille et héberge toute l'année des familles monoparentales, dans des chambres ou appartements individuels. Il accueille 120 personnes (mères ou pères et enfants). Ces familles monoparentales sont sans domicile stable et connaissent des difficultés économiques, sociales, et d'insertion.

La mission du CHRS Charonne consiste à les accompagner et les soutenir, à les aider à faire le point sur leur parcours, à définir leur projet à court et moyen terme, à mettre en place les démarches les plus adaptées pour faire aboutir leur projet d'insertion socio-professionnelle.

➤ Missions principales confiées aux bénévoles du CASVP

Le CHRS Charonne anime trois fois par semaine un atelier d'aide aux devoirs pour les enfants à partir du CP jusqu'au collège.

Ce soutien en collectif est toutefois insuffisant pour certains enfants plus en difficulté dans les apprentissages qui ont besoin d'un soutien individualisé.

Les bénévoles du CASVP pourront, selon leur souhait, participer à l'animation de l'atelier collectif d'aide aux devoirs ou s'inscrire dans une relation régulière plus individualisée avec un ou deux enfants selon le temps qu'ils pourront y consacrer.

Les besoins en individuel concernent le niveau primaire (apprentissages de base en écriture, lecture, calcul) et le niveau collège (notamment besoin d'aide en mathématiques).

➤ Modalités d'organisation

Les ateliers de soutien scolaire organisés en collectif sont toujours animés par un ou deux professionnels éducatifs en plus des bénévoles. Il y a au sein de l'établissement une « salle de travail » dédiée.

Les séances de soutien individualisé mettent en lien directement le bénévole avec une ou deux familles demandeuses d'un soutien scolaire pour leur enfant. Au début, la rencontre entre le bénévole et la famille est médiatisée par un professionnel, puis le lien se fait progressivement directement entre le bénévole et la famille. Les professionnels restent à disposition en cas de besoin.

Le soutien scolaire individualisé se fait dans une salle mise à disposition par l'établissement.

Des cahiers d'exercice, dictionnaires, etc. peuvent être mis à disposition. Du matériel complémentaire pourra être commandé si nécessaire par l'établissement.

Deux professionnels sont désignés plus particulièrement comme référents pour les bénévoles. En leur absence, les bénévoles peuvent toutefois toujours s'adresser à l'éducateur de permanence en cas de besoin.

➤ Jours et horaires demandés

Pour les ateliers d'aide aux devoirs : au choix lundi ou mercredi ou vendredi de 18h à 19h30

Pour le soutien scolaire individualisé : soir ou week-end en fonction des disponibilités des bénévoles. L'idéal est de pouvoir s'engager à venir régulièrement (si possible une fois par semaine pendant au moins une heure hors vacances scolaires) pour que le travail ait du sens, mais toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

➤ Profil souhaitable

- Bonnes qualités relationnelles et intérêt pour le contact avec les enfants
- Connaissances et/ou expérience en matière d'apprentissages scolaires et de pédagogie (niveau primaire et/ou niveau collège)
- Capacité à trouver sa place dans un contexte institutionnel (avec les professionnels, les résidentes et les enfants)
- Discrétion exigée par rapport aux situations des familles

➤ Contact

Les bénévoles intéressés par cette mission sont invités à prendre contact avec :

Corinne HENON

Cadre socio-éducatif CHRS Charonne

Tel : 01 55 25 57 57 (merci de préciser au standard le motif de votre appel)

Mail : corinne.henon@paris.fr